

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4292 - Jeudi 12 Janvier 2023 - Prix : 200 Fc

FIÈVRE APHTEUSE :

Le pays enregistre 82 cas d'infection



Avis d'Appel d'offres

Date : 12 décembre 2022

Financement : Fonds propres

AAO No : 001/12/22/BARGE



1. Un privé à travers le Bureau d'Architecture, Génie Civil et Environnement (BARGE) dispose des fonds propres, pour financer le coût de **Construction d'un étage sur une maison d'habitation à Malouzine.**

2. Le Bureau d'Architecture, Génie Civil et Environnement (BARGE) au nom du Maître d'Ouvrage, invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés et éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, en vue de la réalisation des travaux cités ci-dessous :

- Construction d'un Etage sur une maison d'habitations localisée à Malouzine.

3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'offre, **du lundi au samedi de 8h30 à 15h00, à partir du lundi 12 décembre 2022**, dans les bureaux de BARGE dans l'immeuble en face de la Station BONZAMI, Tél : (269)333-65-81/448-21-01, **Email:** bargecomores@gmail.com / zarmia2002@yahoo.fr.

4. Le Dossier d'Appel d'offres pourra être acheté par les candidats, au Bureau de BARGE, à l'adresse mentionnée ci-dessus et moyennant paiement par chèque certifié ou en cache d'un montant non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25 000) Francs Comoriens.**

5. Toutes les offres doivent être déposées au Bureau d'Architecture, Génie Civil et Environnement, au plus tard **le mercredi 25 janvier 2023 à 11h00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Neuf Cent Cinquante (950 000) Francs comoriens. Les dépôts électroniques ne seront pas admis et les soumissions présentées hors délais seront rejetées.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le mercredi 25 janvier 2023 à 11h10 mn**, au Bureau d'Architecture Génie Civil et Environnement à Moroni BONZAMI.

OMS-COMORES :

Validation des résultats de l'évaluation de 5 ans de Stratégie de coopération

Pour évaluer les cinq dernières années de la stratégie de coopération de l'OMS avec l'Union des Comores, le ministère de la santé et l'OMS ont réuni les parties prenantes à Moroni pour mettre en évidence la contribution de l'OMS aux résultats sanitaires obtenus puis formuler des recommandations qui sont susceptibles d'influencer les politiques, stratégies et plans dans le pays.

Le ministère de la santé en collaboration avec l'OMS a organisé hier mercredi 11 janvier une réunion de validation des résultats de l'évaluation de la stratégie de coopération OMS-Comores (SCP) pour l'année 2017-2021. Ce travail qui a vu la présence des différentes parties prenantes avait pour objectif d'évaluer les cinq ans écoulés de stratégie afin de mettre en évidence la contribution de l'OMS aux résultats sanitaires obtenus, puis formuler des recommandations qui sont susceptibles d'influencer les politiques, stratégies et plans dans le pays.

Dans sa présentation, le Dr Ahamada Msa Mliva, point focal SCP OMS-Comores a expliqué que la SCP est l'expression pratique, basée sur les pays, de la stratégie générale du secrétariat de l'OMS, qui tient compte des orientations et des priorités mondiales et régionales, tout en répondant aux besoins des pays et en tenant compte de leurs réalités. Elle fournit un cadre qui englobe l'ensemble du soutien de l'OMS, en veillant à ce que les différents niveaux de l'Organisation se complètent. « La SCP comprend une analyse des défis de développement et des besoins sanitaires propres à chaque pays, des activités et des approches des autres partenaires de développement, ainsi que des forces et faiblesses de l'OMS. Les instruments qui en résulteront seront suffisamment souples pour s'adapter aux contextes nationaux et répondre aux changements et aux nouvelles opportunités qui se présentent » a-t-il démontré.

Dans son allocution, le secrétaire général adjoint du ministère de la santé, Ahmed Mohamed Ahmed a

souligné que cette stratégie demeure un outil stratégique, concrétise le programme majeur adopté par l'assemblée mondiale de la santé et s'aligne sur le douzième programme général de travail et sur les objectifs de développement durable (ODD) qui visent à garantir l'accès universel aux services de santé de qualité d'ici 2030. Il est cadré par rapport aux documents politiques, stratégiques et aux priorités nationales, répondant aux besoins prioritaires de santé de la population. « À travers cette SCP, sous le rôle directeur de l'OMS dans la santé mondiale, le pays s'est engagé et s'engagera toujours dans l'atteinte des résultats escomptés avec vos contributions et vos efforts que vous déployez sans cesse pour faire progresser le développement sanitaire de notre pays », a-t-il avancé.

Rappelons que cette stratégie de coopération de l'OMS a été élaborée grâce à un processus élargi de consultations auquel prennent part tous les niveaux de l'organisation, le ministère de la santé, les autres institutions gouvernementales, le



secteur privé, etc. Elle comprenait cinq axes importantes à savoir la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile, maladies transmissibles, maladies non transmissibles, renforcement du système de santé et coordination de l'action des partenaires et vingt-neuf domaines d'action conformes aux priorités nationales et internationales.

Et il s'avère impératif qu'une nouvelle SCP soit élaborée afin de mieux orienter la mise en œuvre du

treizième programme général de travail « plan stratégique de l'OMS 2019-2025 » qui vise à promouvoir la santé, préserver la sécurité mondiale, et servir les populations les plus vulnérables au regard de ses trois piliers (couverture sanitaire universelle, urgences sanitaires, bon état de santé et de bien-être) en Union des Comores.

Andjouza Abouheir

POINT D'INDICE DE LA FOP

Ce qu'il faut savoir

Le gouvernement du président Azali Assoumani a annoncé son intention de dégeler le point d'indice. Celui-ci sera augmenté à partir de cette année selon le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidié. L'indice salarial passera de 1600 à 1800. Comment calculer le salaire d'un fonctionnaire ?

Le point d'indice est un outil permettant à l'Etat de calculer le montant du salaire brut des fonctionnaires. Il est l'indicateur des augmentations de salaire des fon-

ctionnaires, afin d'obtenir le salaire brut d'un fonctionnaire. Pour le cas de Comores, dans les articles 13 et 14 du statut général des fonctionnaires, il est stipulé que tout fonctionnaire a droit, après service fait, à une rémunération. Les régimes de rémunération sont fixés par un décret pris en Conseil des ministres après avis du conseil supérieur de la fonction publique. Sont définis dans ce régime : les conditions générales du droit à la rémunération. Les éléments de rémunération : les avantages sociaux dont bénéficient le

fonctionnaire et les conditions de leur octroi. Les éléments de rémunération se répartissent en trois catégories : traitement de base, indemnité, primes.

Le montant du point indice a cessé d'accroître depuis 1994. Il fallait attendre 2015 pour qu'il puisse y avoir des augmentations ciblées. Notamment les médecins, les magistrats et le personnel de l'université qui bénéficient d'un statut particulier. Pour les médecins, ils bénéficient d'un indice 300. Quant aux magistrats et personnels, ils ont

un indice 720 plus. Quant aux enseignants qui auraient bénéficié du même traitement que les magistrats ils voient leur indice gelé.

Pour le ministère des finances, les employés bénéficient depuis 2015 de la grille indiciaire plus 50% de salaire brut. Comment calculer le salaire d'un fonctionnaire ? Pour un fonctionnaire ayant un Bac+2 : il a une valeur de 675 multipliée par l'indice 1600 divisé par 12. $675 \times 1600 / 12 = 83125$ brut. Pour un Bac+5. $720 \times 1600 / 12 = 96000$ brut. Nous y reviendrons pour les grades

et autres particularités selon la catégorie statutaire de l'agent de l'Etat. Un système assez rigide et complexe au cœur d'un véritable débat de société.

Maoulida Mbaé

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

PORTRAIT ARTISTIQUE

Ali Saïd Halidi, un artiste qui passe de l'or au bois

Âgé de soixante ans, ce père de six enfants a travaillé durant 20 ans dans la bijouterie avant de se convertir à la sculpture et art de beauté. Présent partout où il y a des expositions, ses objets d'art sont permanents à la galerie commerciale de la chambre de commerce d'Anjouan. Il opère entre commande et marchand ambulancier. Il est un artisan talentueux aux doigts d'or. Vannerie, poterie, décoration, couvert de table à l'aide de carcasse de coco et de bois sculpté.

Les mots, il les place comme quand un chirurgien manie le bistouri. « L'art c'est un océan, l'artiste en est le capitaine de

navire, c'est à lui de mettre le cap et choisir une embarcation de fortune ou paquebot », souligne l'artiste métaphoriquement avant d'élucider son expression en disant que « la précision et la façon de faire nous distinguent en matière de talent. Je suis dans la sculpture de bois en décoration interne des maisons, par exemple, je fais la fabrication des décorations des lampes de coins et plafonniers ».

Ali Saïd Halidi, père de six enfants réapparaît avec des objets d'art hors du commun. Il propose des sculptures à l'aide de pierre mélangée avec du bois pour des porte-stylos, des cendriers ou des articles de beauté comme des boucles d'oreilles. « J'ai eu la précision

dans la bijouterie et j'ai formé beaucoup parmi les grands travailleurs de métal jaune de l'île. Je peux compter plus de 8 bijoutiers chevronnés de la place », avance-t-il, en nous parlant de sa transmission du savoir faire avant de parler d'un grand bénéfice familial. « Mes mains ont soutenu les études de mes enfants, parmi lesquels deux sont en France et les autres sont bien connus dans leurs activités respectives », dit-il.

Ceux et celles qui connaissent cet artisan de la soixantaine, qui façonne son mode de vie de multiple façons, reprendront l'expression d'un journaliste qui dit que « l'art c'est de l'argent, l'inverse non ». « Ali Saïd Halidi, titille son doigt sur

la languette du pistolet comme un tireur d'élite, il fait des bons textes comme un romancier et transforme les matières premières comme le travailleur défini par Karl Marx », témoigne Maître Bapson, le kung-fu man.

Présent dans presque toutes les foires et expositions artistiques du pays, il est connu pour ses œuvres d'art. Avec une carcasse de coco, les tasses de café deviennent des objets royaux chez plusieurs consommateur de café au coin de Mutsamudu Missiri, surnommé "télé café". A noter que l'artiste fait la promotion d'une foire nationale qui se tiendrait à Anjouan en février prochain.

Nabil Jaffar

FIÈVRE APHTEUSE :

Le pays enregistre 82 cas d'infection

Un mois après son identification en Union des Comores, le pays enregistre 82 cas d'infections au virus aphteux soit 30 animaux morts et une cinquantaine atteinte. Le ministère de l'élevage compte dans les prochains jours envoyer des échantillons en France (Anses) pour séquençage afin de déterminer la souche exacte et passer à la vaccination.

Un mois depuis son introduction dans le pays, le virus de la fièvre aphteuse continue de prendre du terrain. En conférence de presse mardi 10 janvier, le chef de service vétérinaire et délégué des Comores à l'organisation mondiale de la santé animale, Dr Moutroifi Youssouf Ousseine a fait

un état actuel de la situation. Selon lui, le pays enregistre 82 cas d'infection dont 30 animaux morts et une cinquantaine atteinte « malade ». Il a encore appelé les éleveurs à être attentifs aux symptômes. « Si un animal est touché par cette pathologie, les signes cliniques sont entre autres les aphtes, la maladie se caractérise par l'apparition de lésions au niveau du museau, de la langue, des lèvres, de la cavité orale, au-dessus des onglons, sur les trayons et aux points de compression sur la peau et chez les femelles sur les mamelles. Très fréquemment les animaux infectés présentent une fièvre, une hypersalivation, une perte d'appétit et de poids, et une chute de la production de lait, l'animal boite », explique-t-il, avant d'a-

jouter que « si un éleveur remarque ces signes, il doit éviter d'aller chez un autre, car ses vêtements peuvent être contaminés. Il doit donner à l'animal des bons aliments, des vitamines pour que dans l'intervalle de 10 jours les lésions puissent se cicatriser. En général, cette maladie ne tue pas, mais elle affaiblit l'animal ».

Selon lui, cette pathologie a sept souches et chacune a un vaccin spécifique. « On prend des prélèvements pour faire un isolement viral, c'est-à-dire détecter le virus dans des organes spécialisés. L'on prélève à titre d'exemple des aphtes, des liquides. Une chose difficile, car il faut traquer, les prélever avec une précaution et les conserver à une température de moins de 80 degrés

et puis les envoyer dans un laboratoire spécial pour le typage. C'est de là que l'on peut déterminer la souche et se positionner pour le vaccin », explique-t-il. Et d'ajouter : « Nous avons fait beaucoup des prélèvements sur le terrain mais nous n'avons pas le laboratoire approprié pour le séquençage. Pour faire la riposte, nous allons envoyer très prochainement les prélèvements en France, au laboratoire Anses pour déterminer la souche et l'on pourra commander le vaccin adéquat ».

Rappelons que cette maladie animale virale, affecte les animaux de la famille des artiodactyles domestiques comme les bovins, caprins, etc. Sa dangerosité se définit par sa propagation très rapide,

soit par matériel contaminé, produits animaux, interventions humaines d'un secteur infecté vers un secteur indemne. Il peut également être transporté par le vent à 300 Km de distance à partir d'un élevage infecté. Il a été déjà identifié en 2019 à Mwali. La pathologie vient de la Tanzanie et du Kenya à bord d'un bateau qui a transporté des animaux (bœufs et cabris) en décembre dernier, soit un mois depuis son introduction. L'Inrape avait appelé au respect des mesures instaurées afin de stopper la chaîne de propagation en attendant l'identification de la souche, avant d'introduire le vaccin adéquat.

Andjouza Abouheir

PRÉSENTATION DES VŒUX DES PARTIS POLITIQUES

Le chef de l'Etat interpellé sur la cherté de la vie

Avant de s'envoler pour Paris, le président de la République a reçu les partis et mouvements politique du pays dans le cadre de la traditionnelle présentation des vœux du nouvel an. Une occasion pour Mohamed Mgomri vice-président du parti Orang d'interpeller le chef de l'Etat sur la hausse anarchique des prix des denrées alimentaires.

L'ancien secrétaire général adjoint de la mouvance présidentielle, membre de la pre-

mière heure du parti Orange appelle le président de la République à user de son influence pour mettre fin à la spéculation des produits de consommation courante, en exigeant services des prix et forces de l'ordre à veiller au respect des prix homologués. D'après le numéro 2 du parti de l'ancien ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou, les « comoriens souffrent ces derniers mois. »

Dans cette présentation des vœux, la politique n'est jamais loin. D'après Beit Salam Mohamed Soulé Islam de l'opposition dite républicai-

ne qualifie de tels échanges d'utiles pour la démocratie. « Dans le sens où les hommes et les femmes politiques qui ne partagent pas forcément les mêmes idées, peuvent se retrouver et échanger », rapporte le site de la présidence, selon lequel l'ancien bras droit de l'ancien gouverneur de Ngazidja Mouigni Baraka Said Soilih avait rappelé à l'assistance que lui-même et sa formation politique n'ont pas pris part aux assises. Ils ont par contre participé au dialogue national en dépit de leur statut d'opposition, parce qu'ils

l'ont jugé utile.

Quant à Ali Mlipva, secrétaire général de l'AMP, le premier à intervenir après sa présentation des vœux au chef de l'Etat, et au nom de la mouvance présidentielle, il lui a renouvelé le soutien de ceux qui se tiennent derrière le président de la République depuis 2018, année de la création de l'AMP. D'après-lui, ces femmes et hommes « œuvrent au quotidien pour accompagner sa vision de faire les Comores un pays émergent à l'horizon 2030. »

D'après Beit salam, les interve-

nants ont unanimement félicité le président de la République sur sa percée diplomatique et lui ont souhaité bonne réussite dans sa future présidence de l'UA. « J'ai entendu vos doléances, et rassurez-vous, je vous ai compris. Sachez qu'aucun élu ne peut prétendre compter sur sa propre famille politique pour diriger un Etat. A elle seule, elle ne réussirait pas à le faire élire, sans compter sur le concours de plusieurs de nos compatriotes », a déclaré le chef de l'Etat.

Maoulida Mbaé

SONEDE :

La pénurie d'eau dans la capitale au cœur des débats

La société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) a tenu du 11 au 12 janvier au centre d'exposition de Bandamadji Itrandra une réunion d'évaluation et de validation du plan d'action 2022-2023. Deux questions ont dominé les débats, à savoir l'approvisionnement en eau dans toute la capitale et la mise en œuvre des compteurs STS pour chaque client de la société à partir du mois de mars prochain.

Comme à l'accoutumé, la SONEDE a procédé à une évaluation et validation d'un plan d'action pour l'année 2023. Cela a permis à la société de faire une analyse de ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire mais, surtout d'établir sa feuille de route pour l'année qui commence. Pour 2023, la société se focalise surtout sur deux objectifs : approvisionnement en eau potable de toute la capitale et mise en service des compteurs STS à carte pour chaque client de la société.

« Cette réunion d'échange fait partie de la gouvernance de la société. Elle nous permet aussi d'évaluer les travaux de l'année dernière et à partir de là, nous savons ce qui est réalisé et ce qui reste à faire. Elle permet également de tracer une feuille de route pour cette année d'où la validation d'un plan d'action », explique Soundi Goulam, le directeur général de la Sonede, tout en montrant que beaucoup de travaux sont réalisés surtout dans les périphériques. Et de poursuivre : « Notre mission est de faire en sorte que la population comorienne puisse avoir de l'eau potable. C'est une tâche qui n'est pas du tout facile et je demande le concours de tout mon personnel pour accompli cette mission. C'est pourquoi cette année nous ferons tout afin que toute la capitale soit approvisionnée H24 ».

Et d'ajouter : « Ce n'est pas une illusion car, il ne faut pas oublier qu'il y a un projet de réhabilitation du réseau d'adduction d'eau de Moroni et ses environs en cours. Les travaux sur le réseau sont en cours,

après ce sera la réhabilitation des grandes citernes à Mkazi. Et une fois terminé il n'y aura aucun problème d'eau. Evidemment nous souhaitons de ne pas perdre beaucoup de temps ».

Pour les compteurs STS, c'est un moyen sécurisé pour que les clients paie l'eau utilisé. Parfois certains disent qu'ils n'ont pas eu la facture, d'autres ne veulent pas payer en disant que le montant de la facture est très élevé par rapport à l'eau utili-

sée. « Avec ces compteurs, le client va recharger l'eau et une fois terminé, il va recharger sans embrouille avec nos agents de la facturation », précise-t-il. Selon lui, 20 clients ont commencé à utiliser ces compteurs et d'autres sont branchés dans les périphériques. Mais, le système sera mis en œuvre officiellement en mars prochains pour tous les clients.

Nassuf Ben Amad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

COMMUNE DE MORONI

Le Maire de la capitale réglemente les prêches dans les mosquées

Tout au long de la semaine écoulée, le climat dans le centre de la capitale était des plus délétères. La prêche d'un Imam de la place avait eu le mérite de sortir les autorités communales de leur gond, le maire en particulier. Des éléments des forces de l'ordre ont été même envoyés pour éviter tout débordement.

"Constatant la prolifération incontrôlée des "prêches religieuses" ou "Darsa" dans les mosquées de la capitale, en amont et en aval des prières (salât djamaa) au cours desquels sont prononcés, par des prétendus prêcheurs islamiques, des propos et discours tous azimuts, difamatoires et déconnectés de la foi Islamique; conscient que de tels « prêches » sont de nature et de portée à semer la confusion entre la moralisation publique, l'incitation à la haine et à la poussée à la désobéissance civile, conformément aux recommandations du conseil des Oulémas de Moroni, comité consultatif de la commune pour les questions religieuses », le maire de la capitale a signé l'arrêté 23-

001/CMM portant réglementation des prêches religieux dans les mosquées de la commune. Pour prendre cette décision, le bureau communal s'est appuyé sur des dispositions réglementaires notamment la loi sur la décentralisation en Union des Comores mais aussi aux recommandations des oulémas de la ville.

Un peu plus loin dans cet arrêté, le maire détermine qui a le droit de prêcher dans les mosquées de la capitale. « Les séances de "prêches religieux" ou "Darsa" régulièrement tenues dans les mosquées de la commune, sont conduites par des oulémas accrédités par le conseil communal des Oulémas ». Une carte de prêches sera délivrée par ledit conseil afin de permettre au bénéficiaire de pouvoir prêcher sans la peur d'être poursuivi pour non respect des textes. « Les contrevenants à cet acte sont passibles de sanctions prévues par la loi ou toutes autres sanctions graduées en cas de résistance ou de récidive avérée ». Désormais, tous les apprentis et les prêcheurs confirmés doivent montrer patte blanche pour pouvoir prêcher la parole divine.

Une décision qui est loin de faire



Image d'illustration

l'unanimité dans la très bouillonnante intelligentsia de la capitale. La première salve est venue de l'ancien ministre de la justice Mohamed El-Had Abbas qui accuse le premier

magistrat de la ville de se donner des prérogatives qui ne lui appartiennent pas. « Sur le fond, le Maire de Moroni s'approprie d'une manière outrancière les compétences dévo-

lues au Ministre des Affaires islamiques, au Conseil des Oulémas ainsi qu'en violant le décret n°99/CE relatif au Grand Mufti de la République et Dar Al Iftah en date du 12 janvier 2000 », écrit-il dans un courrier adressé au Préfet du Centre. Dans cette lettre, l'ancien Ministre demande au préfet de « surseoir cet arrêté susmentionné pour préserver notre cohésion et exiger le respect des lois et procédures ».

En tout cas, cette décision a le mérite de poser le débat sur les prêches qui se font dans la capitale sans rentrer sur la polémique du moment. En même temps, elle sollicite chacun de nous à la réflexion quant à la capacité que nous avons de nous supporter dans notre diversité de pensée ou de vision et le rapport que nous entretenons sur ce qui est faisable en rapport avec le droit ou sur ce que la société peut encaisser sans renforcer à son émiettement plus qu'évident. La passion des uns et des autres ne doit pas nous détourner du vivre ensemble qui est la seule richesse des pauvres.

ASB



Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC Comores)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social d'un milliard (1.000.000.000) de Francs Comoriens
Siège social : Moroni place de France RCCM n°176-B-81

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT BIC-COMORES

Définition : Un Administrateur indépendant est un membre du Conseil d'Administration n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la BIC Comores.

Nature de la relation : Mandat social révocable.

Missions :

- Agir en toute circonstance dans l'intérêt de l'Etablissement ;
- Contribuer à la collégialité et à l'efficacité des travaux du Conseil d'Administration ;
- Veiller, avec les autres Administrateurs, à ce que les missions d'orientation stratégique et de contrôle du Conseil d'Administration soient accomplies avec efficacité ;
- Veiller, avec les autres Administrateurs, à la solidité financière de l'Etablissement et sa conformité aux dispositions légales et réglementaires ;
- Consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires et participer activement aux débats.

Compétences requises et interdictions

- Disposer de connaissances avérées dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : l'analyse financière, les marchés de capitaux, les questions de stabilité financière, l'information financière, les technologies de l'information, la planification stratégique,

les opérations de crédit, la gestion des risques, le contrôle interne, le juridique, les politiques de rémunération, la gouvernance d'entreprise, ou tout autre domaine de compétence jugé compatible avec l'activité de la BICC ;

- Disposer de bonnes connaissances de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
- Disposer d'une connaissance avérée de la réglementation bancaire en vigueur aux Comores ;
- Disposer d'une compréhension raisonnablement bonne de l'économie des marchés à l'échelle locale et régionale ;
- Avoir un comportement éthique, en matière notamment de conflit d'intérêts et disposer d'une bonne réputation ;
- Ne pas être frappé par une ou plusieurs interdictions prévues à l'article 22 de la Loi 13-003/AU portant réglementation des activités des institutions financières ;
- Ne pas être salarié ou mandataire de la Banque ou du Groupe AFG ;
- Ne pas être un ancien salarié ou retraité ayant occupé un poste de responsabilité dans la Banque ;
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la BICC détient un mandat d'Administrateur

- ;
- Ne pas avoir de lien de parenté au premier et au second degré avec un mandataire social de la Banque ;
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'Etablissement au cours des cinq dernières années.

Qualification et expérience requises

- Bac +4/5 dans l'un des domaines de compétence précité ;
- Disposer d'une expérience professionnelle de huit (8) ans au moins dans l'un des domaines de compétence précité.

Toutes personnes intéressées doivent déposer leurs CV et lettre de motivation dans une enveloppe scellée, portant la mention « **ADMINISTRATEUR INDEPENDANT BIC-COMORES** » et adressée au secrétariat de la Direction Générale de la BIC-COMORES sis à Moroni, Place de France avant le **Vendredi 27 Janvier 2023 à 12 heures**. Le courrier peut également être adressé par voie électronique à l'adresse suivante :

bic@biccomores.net.

Seuls les candidat(e) s retenu(e)s seront contacté(e)s pour des entretiens.

SPORT

La FFC poursuit à Mohéli son projet de clôture des espaces de jeu

La ligue de football de Mohéli vient de recevoir un lot de matériel pour clôturer des terrains de football à Mohéli. Il s'agit du matériel octroyé par la fédération de football des Comores (FFC) en vue de lutter contre les violences dans les stades mais aussi les sécuriser. C'est le deuxième lot arrivé dans l'île.

La ligue de football de Mohéli vient de réceptionner encore un nouveau lot de grillages, tuyaux et divers accessoires permettant de clôturer certains terrains de football de l'île. Ce matériel est envoyé par la FFC dans l'objectif de sécuriser ces stades et surtout de lutter contre les violences lors des compétitions. L'idée de clôturer les

terrains de football permet aussi d'éviter l'intrusion d'animaux en divagation, certains éleveurs ayant fait de ces espaces de sport des lieux de pâturage.

« Même si on a clôturé l'espace du jeu du stade Elhadj Ahmed Matoir mais nous allons aussi clôturer toute l'étendue de ce stade avant de toucher d'autres terrains de foot-

ball tel que celui de Mbatsé, Nioumachoi ou Wanani et autres qui nécessitent aussi d'être clôturé. C'est un défi à relever pour la fédération de football des Comores pour le développement du football » a fait savoir Abdoulouf Abdallah, membre du comité exécutif de la FFC.

À noter qu'un premier lot de ce matériel était déjà reçu à Mohéli en mars 2022 pour clôturer trois terrains de football. Chose faite puisque le terrain de football de Salamani, Djoiezi et celui de

Mboigoma sont déjà clôturés. Un geste très apprécié par les amateurs du ballon rond au même titre que les joueurs. Certes des efforts de la part de la FFC sont appréciés à leur juste valeur dans le pays, en faveur du fair-play, de la qualité du jeu, de la transparence, mais il est également indispensable de revoir le niveau des arbitrages qui sont un des facteurs à l'origine des conflits parfois violents observés dans et autour des stades surtout lors des derbys.

Riwad



Le 2e lot de matériel de sécurisation des stades à Mohéli.

Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Janvier 2023

Lever du soleil:

05h 51mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : **04h 41mn**

Dhouhr : **12h 18mn**

Ansr : **15h 53mn**

Maghrib : **18h 41mn**

Incha : **19h 45mn**



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) **Coordonnateur (trice) National(e)** du projet « **Mini-réseaux du FEM pour l'Afrique (AMP)** », NPSA 9

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir du lien ci-dessous :

***Poste de Coordonnateur (trice) National(e)** du projet «**Mini-réseaux du FEM pour l'Afrique (AMP)**», NPSA9

*https://estm.fa.em2.oracle-cloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/7760

Date de début de Publication :
04 janvier 2023

Date limite dépôt des candidatures :**25 janvier 2023**

Remarques :

- **Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

- **Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

- **Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.**

- **Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.**

- **Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un (e) **Expert (e) National Géophysicien** du projet « **Renforcement de la Résilience des Comores aux Risques de Catastrophes liés au changement et à la variabilité climatique** », NPSA 8 à Moroni

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir du lien ci-dessous :

* **Posted' Expert(e) National Géophysicien** du projet « **Renforcement de la Résilience des Comores aux Risques de Catastrophes liés au Changement et à la Variabilité Climatique** », NPSA 8

* <http://bit.ly/3Wly1WX>

Date de début de Publication :
04 janvier 2023

Date limite dépôt des candidatures

:18 janvier 2023

Remarques :

- **Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

- **Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

- **Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.**

- **Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.**

- **Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**

BASKET-BALL

Qui pour remplacer Said Ali Sultan ?

A partir de la fin de ce mois de janvier, la Fédération Comorienne de Basket-Ball va rentrer dans une nouvelle ère. Après quatre ans à la tête du FCBB, Said Ali Sultan va céder sa place à l'issue de l'Assemblée Générale Élective (AGE), prévue se dérouler dimanche 29 janvier à Moroni.

Qui pour occuper la maison jaune (Djivani), siège de la Fédération Comorienne de Basket-Ball ? Après des années de bons et loyaux services, l'actuel locataire ne briguera pas un nouveau mandat, préférant semble-t-il se concentrer sur le football à travers Djabal FC et Olympic de Moroni. Président de la FCBB, SAS ne remplera pas.

Si jusqu'à présent personne ne s'est encore déclaré candidat, des rumeurs persistantes parlent d'une candidature plus que probable de l'actuel Secrétaire Général de la Fédération Djinti Ahamada. Très

proche du président sortant, le natif de Fomboni serait mieux placé pour s'asseoir dans le fauteuil du président de la FCBB. En tout cas, les futurs candidats ont jusqu'au 19 janvier pour se manifester officiellement. « Les candidatures aux postes des membres du Bureau Exécutif de la FCBB sont ouvertes et peuvent être déposées auprès du secrétaire général du COSIC au plus tard le 19 janvier 2023 à 18h00 (délai de rigueur) », comme écrit dans la lettre de convocation de l'AGE.

Siégeant actuellement délégué de la zone 7 au sein du conseil développement de la FIBA, Djinti fut de tous les combats auprès de Said Ali Sultan. Ensemble, ils ont mené plusieurs réformes ces quatre dernières années notamment le paiement des cotisations auprès de la FIBA, une mesure qui a permis de donner plus de crédibilité à la FCBB. En interne, une nouvelle organisation administrative a été rendue possible grâce à un partenaire espagnol (Nbn23) qui



leur a fourni un logiciel qui permet à tous les joueurs enregistrés à la FCBB d'être connus en temps réel. Si tout n'a pas été fait, loin

de là, des points positifs sont à noter, notamment la relance du championnat régional de basket à Mohéli après une décennie d'arrêt

et l'organisation des phases nationales dans les trois îles ces trois dernières années.

Autre nom cité dans la course de la présidence, celui d'Ali Papa, membre influent du COSIC et ancien président de la FCBB. A part, l'élection du nouveau bureau, les délégués vont se pencher sur le bilan moral et sportif mais aussi sur le bilan financier. Les délégués seront composés par des membres des clubs ayant participé aux derniers championnats dans les régions. « Conformément à l'article 17 du code Fédéral les délégués des associations affiliées à la FCBB et ayant participé aux derniers championnats dans les régions fédérales constituent le collège électoral de l'AG », selon le courrier 23-001/FCBB/PR du 5 janvier dernier.

AS Badraoui



EXIM BANK COMORES

« MEILLEURE BANQUE DE L'ANNÉE 2022 »

Pour la deuxième fois consécutive, *The Banker*, le prestigieux magazine du groupe Financial Times, décerne à Exim Bank le titre de « Banque de l'année 2022 aux Comores ».

Cette distinction récompense la solidité financière et l'adaptation des offres de la banque aux attentes de la clientèle. Elle constitue également l'aboutissement d'une politique reposant sur une amélioration continue des services proposés par nos agences réparties sur l'ensemble du territoire.

Exim Bank Comores remercie ses clients pour la confiance renouvelée, et se félicite de cette distinction qui témoigne ainsi de l'engagement sans faille de son personnel et de sa capacité à proposer des services innovants sur le marché bancaire.

LA DIRECTION



Pour plus d'informations:
Appelez le +269 773 94 00/01
ou visitez notre site: www.eximbank-km.com



@eximbankcomores



EXIM BANK
FONDÉE EN 1974